

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIE FUTSAL

Réunion Restreinte du Lundi 04 novembre 2024

INFORMATIONS IMPORTANTES

Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

- 1-Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2-Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3-Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche,
- 4-Protège-tibias obligatoires.

La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase :

- Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :

Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir **le lundi** de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- Report de rencontre :

L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations. Le club recevant doit s'assurer de la disponibilité du gymnase au plus tard 72h avant la rencontre.

- Changement avec accord de l'adversaire :

Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela, il faut utiliser le formulaire de « demande de changement » à renvoyer signé et cacheté par les deux clubs le mardi précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- le site internet du District fait foi la veille du match à 17h00 :

La veille du match à 17h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

FUTSAL D1

28352062 – CITOYEN DU MONDE 1 – MAISONS ALFORT FC 1 Futsal D1 du 18/10/2024

Lecture de la FM.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait de Maisons Alfort FC.

FUTSAL D2

28385719 – RUNGIS US 2 - BOISSY UJ Futsal D2 du 01/11/24

Courrier du 28/10/24. (Fermeture des installations – jour férié)

La Commission reporte la rencontre au 20/12/2024.

28385718 - VITRY ASC 2 - VITRY ASC 1 Futsal D2 du 01/11/2024 reporté au 02/11/2024 à 14h

Courriel du club de VITRY ASC en date du 30/10/2024 informant de la non-attribution du gymnase Gosnat le 02/11 et donc impossibilité de disputer la rencontre entre ses 2 équipes.

La commission vous demande de vous reporter au PV de la réunion du 14/10/2024 rappelé ci-dessous précisant clairement la mise à disposition du gymnase Gosnat pour les 2 rencontres par la municipalité de Vitry Sur Seine :

MAIRIE DE VITRY SUR SEINE – Courrier en date du 08 octobre

Matches concernés :

-VITRY ASC2-VITRY ASC1 Futsal D2 du 01/11/2024 (Halle Rabelais 20h30)

-VITRY 94 ACADEMIE-VITRY ASC3 Futsal D2 du 02/11/2024 (Gymnase Paul Éluard)

La Ville nous informe de 2 rencontres des 4 équipes de Vitry ASC sont programmées sur les installations de la commune un vendredi férié et le lendemain et compte tenu de la fermeture des installations un jour férié fériés la Municipalité propose de déplacer les 2 rencontres au 02/11/2024 au gymnase Gosnat 4 avenue du Colonel Fabien 94400 Vitry sur Seine aux horaires suivants : -28385717 VITRY 94 ACADEMIE-VITRY ASC3 Futsal D2 à 12h - 28385718 VITRY ASC2-VITRY ASC1 Futsal D2 à 14h La Commission entérine ses changements.

Avis aux clubs concernés.

Par ailleurs, comme le stipule le règlement, toute équipe qui reçoit doit vérifier la disponibilité de son installation au plus tard pour la dernière réunion de la commission précédent la rencontre et au plus tard 72 heures avant le match afin de permettre la prise de toutes les dispositions et surtout de les faire paraître pour informer tous les acteurs avant la rencontre.

Dans le cas qui nous importe, vous n'avez visiblement pas pris connaissance ni tenu compte des décisions de la commission alors que vous étiez directement concerné.

La commission rappelle :

-à toutes les équipes qu'il est impératif de bien prendre connaissance des divers PV qui paraissent dans le journal numérique le jeudi en milieu de journée en général

Dans un souci de quiétude en ce début de saison, la commission reprogrammera cette rencontre une dernière fois et incite le club de VITRY ASC d'utiliser systématiquement la FMI par tablette pour ses 3 équipes pour les rencontres à domicile.

La commission reporte la rencontre en objet au 20/12/2024.

COUPE VDM FUTSAL

Le tirage au sort de la Coupe du Val De Marne Futsal a été effectué lors de la réunion de la Commission du 04/11/2024 par M. Georges GRESSIEN Président de la Commission :

A ce jour il y a 30 équipes engagées soit un tirage intégral pour 15 rencontres.

Calendrier prévisionnel des tours

Tour n°1 (16^e)	: du 13 au 19 janvier 2025
Tour n°2 (8^e)	: du 24 février au 02 mars 2025
Tour n°3 (1/4)	: du 24 au 30 mars 2025
Tour n°4 (1/2)	: du 23 au 27 avril 2025
Tour n°5 (Finale)	: du 27 au 30 avril 2025

Match N°1 : B2M FUTSAL 3 - VILLENEUVE ABLON US 2	le 18/01/2025
Match N°2 : CHAMPIGNY CF 2 - B2M FUTSAL 1	le 18/01/2025
Match N°3 : CRETEIL FUTSAL US 2 – L'HAY LES ROSES AS 1	le 18/01/2025
Match N°4 : BOISSY UJ 1 – C'NOUES 1	le 18/01/2025
Match N°5 : KB FUTSAL 2 – VSG FUTSAL 1	le 19/01/2025
Match N°6 : ST MAURICE AJ 1 – CRETEIL FUTSAL US 1	le 18/01/2025
Match N°7 : VILLENEUVE ABLON US 1 - VITRY ASC 3	le 18/01/2025
Match N°8 : RUNGIS US 1 – VISION NOVA 1	le 17/01/2025
Match N°9 : CHAMPIGNY CF 2 - B2M FUTSAL 2	le 18/01/2025
Match N°10 : BOISSY FC 1 – CHEVILLY LARUE ELAN 1	le 18/01/2025
Match N°11 : CHEVILLY LARUE ELAN 2 – MAISON ALFORT FC	le 17/01/2025
Match N°12 : VITRY ASC 1 - RUNGIS US 2	le 18/01/2025
Match N°13 : CITOYEN DU MONDE 1 – VSG FUTSAL 2	le 17/01/2025
Match N°14 : VITRY 94 ACADEMIE FC 1 - VITRY ASC 2	le 18/01/2025
Match N°15 : VITRY CA 1 – C'NOUES 2	le 16/01/2025

Priorité aux rencontres de championnat programmées à ces dates.

MATCHS REMIS

28385717 - VITRY 94 ACADEMIE FC 1 - VITRY ASC 3 Futsal D2 du 02/11/2024 *décalé au 02/11/2024 à 12h*
28385718 - VITRY ASC 2-VITRY ASC 1 Futsal D2 du 01/11/2024 *reporté au 02/11/2024 à 14h*
28385683 - B2M FUTSAL 3 – VITRY ASC 2 Futsal D2 du 09/11/2024 *reporté au 10/11/2024*
28352061 – RUNGIS US 1 - VSG FUTSAL 2 Futsal D1 du 04/10/2024 reporté au 18/10/2024 *reporté au 15/11/2024*
28385713 - CHEVILLY LARUE ELAN 2 - BOISSY FC 1 Futsal D2 du 04/10/24 *reporté au 15/11/2024*
28385710 - VILLENEUVE ABLON US - RUNGIS US 2 Futsal D2 du 05/10/2024 *reporté au 16/11/2024*
28385723 – KB FUTSAL 2 - B2M FUTSAL 3 Futsal D2 du 27/10/2024 *reporté au 17/11/2024*
28385694 - B2M FUTSAL 3 – VILLENEUVE ABLON US 2 Futsal D2 du 07/12/2024 *reporté au 08/12/2024*
28385724 – CHEVILLY LARUE ELAN 2 - VITRY 94 ACADEMIE FC 1 Futsal D2 *reporté au 21/12/2024*
28385672 - B2M FUTSAL 3 – VITRY CA 1 Futsal D2 du 30/11/2024 *reporté au 21/12/2024*

FMI ou Feuilles de match manquantes

APRES 2 APPELS DE FEUILLE DE MATCH – MATCH PERDU PAR PENALITÉ AU CLUB RECEVANT (Article 44.2 DU RSG 94)

Appel de Feuille de Match

(Rappel RSG 94) 44.2 - Non-envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe 2 du R.S.G. de la L.P.I.F.F. et match perdu par pénalité au club recevant, le club visiteur conservant, sur la base du rapport d'un officiel désigné, le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre. En cas de récidive au cours de la saison, l'équipe concernée peut être mise hors compétition.

1er Appel de Feuille de Match :

28385673 – VITRY ASC 2 / BOISSY FC 1 Futsal D2 du 12/10/2024
28385725 – VITRY ASC 3 / VITRY ASC 2 Futsal D2 du 26/10/2024
28352022 – MAISONS ALFORT FC /RUNGIS US Futsal D1 du 28/10/24